



SAISON 2025-2026

Pour toutes demandes de subvention, licence FFE et adhésion SSC à prendre auprès du bureau des sports de SSC

Département 77		
BOIS LE ROI	U.C.P.A.	01 64 81 33 23
SEINE PORT	Centre Equestre de St Leu	01 60 63 58 09
CHAILLY EN BIERE	Equiplaisirs	01 60 66 22 66
MELUN - LA ROCHETTE	Centre Hubert Anselin	01 64 37 12 21
ST FARGEAU	Les Ecuries de St Fargeau	06 59 72 88 09
Département 91		
BALLANCOURT S/Essonne	Poney Club de Rêve	06 23 67 63 12
BRETIGNY SUR ORGE	Les Jones Marins	01 60 84 05 40
DRAVEIL	U.C.P.A	01 69 83 46 00
ETIOLLES	Pavillon d'Etiolles	01 60 75 79 10
BOISSY SOUS ST YON	La Courbette	01 64 91 31 14
MONTGERON	Montgeron Equitation	01 69 83 15 82
ST PIERRE DU PERRAY	Les Ecuries de St Pierre	06 88 58 86 94
TIGERY	Ecurie de La Tour	06 16 54 30 13
VARENNES JARCY	Varennes Equitation	06 83 08 83 47
AUVERS ST GEORGES	Les Ecuries de Badier	06 17 10 15 55
Département 92		
ANTONY	Poneyland	01 46 68 05 76
Département 94		
MAROLLES EN BRIE	UCPA	01.45.95.27.27

Pour toutes demandes d'inscription concernant un centre équestre qui n'est pas dans la liste ci-dessus, merci d'envoyer votre demande par mail à la section avant le 30 septembre 2025.

RESPONSABLES	E-Mail
Chloé LE MELLEDO	sscequitation@gmail.com
Sophie PENEL	

DEPARTEMENT 77



Centre Equestre U.C.P.A.

12, rue de Tournezy

77590 BOIS LE ROI

Tél.: 01 64 81 33 23

http://www.bois-le-roi.iledeloisirs.fr

TARIFS 2025 -2026

EQUITATION PONEY et CHEVAL ENFANT DE 6 ans et +, Ados et Adultes (forfait annuel)					
Forfait annuel Kid Poney (4 – 6 ans)	Annuel : 532 €	Subv. : 266 €	A payer :	266.00 €	
Forfait annuel Confiance et +	Annuel : 667 €	Subv. : 333.50 €	A payer :	333.50 €	
Forfait Cheval	Annuel : 758 €	Subv. : 379 €	A payer :	379.00 €	

Du 2 septembre 2025 au 22 juin 2026 (hors vacances scolaires) pour les forfaits poney et du 2 septembre au 15 juin 2026 (hors vacances scolaires) pour les forfaits cheval



Poney EQUIPLAISIRS
18 Chemin Vert

77930 CHAILLY EN BIERE

Tél.: 01.60.66.22.66

Cbe.equiplaisirs@gmail.com

Référente SSC:

Sophie PENEL sophie.penel@safrangroup.com

TARIF 2025-2026

EQUITATION					
Cotisation - 18 ans			125 €		
Cotisation + de 18 ans			135 €		
Baby-Poney 4 - 6 ans	Annuel : 465 €	Subv. : 232.50 €	A payer : 232.50 €		
Poney – 10ans	Annuel : 705 €	Subv. : 352.50 €	A payer : 352.50 €		
Poney + 10ans	Annuel : 750 €	Subv. : 375.00 €	A payer : 375.00 €		
Adultes	Annuel : 810 €	Subv. : 405.00 €	A payer : 405.00 €		
Paiement possible en trois fois pour les forfaits annuels					

Hors vacances scolaires



Centre Equestre de St Leu

83 Rue de Melun

77240 SEINE PORT

Tél.: 01 60 63 58 09

TARIFS 2024-2025					
Cotisation Enfant et Adulte 95 €					
Forfait 1H/semaine	1er Trim: 329 € Subv.: 164.50 € A payer: 164.50 €				
2 ^{ème} Trim : 259 € Subv. : 129.50 € A payer : 164.50 €					
3 ^{ème} Trim : 258 € Subv. : 129.00 € A payer : 164.50 €					



Centre Equestre Hubert ANSELIN

10 Rue de l'Eglise

77000 LA ROCHETTE

Tél.: 01 64 37 12 21

http://larochette.e-monsite.com/

Pas d'interruption pendant les vacances scolaires

FORFAITS 2025 - 2026

Forfait Poney An	nuel: 1	176.00 €	Subv. : 560.00 €	A payer : 616.00 €

Forfait Cheval Annuel: 1 176.00 € Subv.: 560.00 € **A payer: 616.00** €

Forfaits annuels du 2 septembre 2024 au 6 juillet 2025



Les Ecurie de St Fargeau

143 rue de maison rouge

77130 ST FARGEAU PONTHIERRY

Tél.: 06 59 72 88 09

https://www.lesecuriesdesaintfargeau.fr/

TARIFS 2025-2026					
	EQUITATION BABY PONEY 4 à 6 ans				
	EQUITATION – 18 ans				
PONEY – 18 ans	Annuel : 875 €	Subv. : 437.50 €	A payer : 437.50 €		
	EQUIT	TATION + 18 ans			
Forfait Adulte	Annuel : 1 372 €	Subv. : 686 €	A payer : 686 €		

^{*}Subvention de 40 h sur les 42h effectuées.

DEPARTEMENT 91



Poney Club de Rêve

21 Avenue Guillemette de Bourbon Busset

91610 BALLANCOURT SUR ESSONNE

Tél.: 06 23 67 63 12

TARIFS 2024-2025					
Cotisation La cotisation est	130 €				
Forfait A/B	A payer : 96.00 € A payer : 96.00 € A payer : 88.00 €				
Forfait C/D	1 ^{er} trimestre : 216 € 2 ^{ème} trimestre : 216 € 3 ^{ème} trimestre : 198 €	Subv.: 108.00 € Subv.: 108.00 € Subv.: 99.00 €	A payer : 108.00 € A payer : 108.00 € A payer : 99.00 €		

1^{er} trimestre : du 2 septembre 2024 au 8 décembre 2024 2^{ème} trimestre : du 7 décembre 2024 au 30 mars 2025 3^{ème} trimestre : du 31 mars 2025 au 30 Juin 2025



LES JONCS MARINS 36 Chemin du Bois Badeau

91220 BRETIGNY / ORGE

Tél.: 01 60 84 05 40 / 06 86 97 68 80

Référente SSC :

Chloé LE MELLEDO chloe.le-melledo@live.fr

FORFAITS 2025-2026

FORFAITS					
Cotisation de 3 à 8 ans				150 €	
PONEY	1 ^{er} Trim : 135.00 €	Subv.:	67.50 €	A payer : 67.50 €	
4 - 6 Ans	2 ^{ème} Trim: 125.00 €	Subv.:	62.50 €	A payer : 62.50 €	
PONEY	3 ^{ème} Trim : 135.00 € 1 ^{er} Trim : 190.00 €	Subv.:	67.50 € 95.00 €	A payer: 67.50 € A payer: 95.00 €	
7 - 9 Ans	2 ^{ème} Trim : 175.00 €	Subv.:	87.50 €	A payer: 93.50 €	
	3 ^{ème} Trim : 190.00 €	Subv.:	95.00 €	A payer : 95.00 €	
Cotisation à partir de 9 ans				180 €	
DOUBLE PONEY	1 ^{er} Trim : 215.00 €	Subv.:	107.50 €	A payer : 107.50 €	
10 - 15 Ans jusqu'à 1.60m	2ème Trim : 200.00 €		100.00 €	A payer : 100.50 €	
	3 ^{ème} Trim : 215.00 €	Subv.:	105.00 €	A payer : 107.50 €	
CHEVAL	1 ^{er} Trim : 240.00 €	Subv.:	120.00 €	A payer : 120.00 €	
	2 ^{ème} Trim : 225.00 €	Subv.:	112.50 €	A payer : 112.50 €	
	3 ^{ème} Trim : 240.00 €	Subv.:	120.00 €	A payer : 120.00 €	



Centre Equestre U.C.P.A.

Rue du Port aux cerises

91210 DRAVEIL

Tél.: 01 69 83 46 00

TARIFS 2025 -2026

EQUITATION PONEY et CHEVAL ENFANT DE 6 ans et +, Ados et Adultes					
(forfait annuel) Forfait annuel					
Kid Poney (4 – 6 ans)					
Forfait annuel	Annuel : 710 €	Subv. : 355.00 €	A payer :	355.00 €	
Schetland					
Forfait annuel	Annuel : 798 €	Subv. : 399.00 €	A payer :	399.00 €	
Double Poney					



Les Ecuries du Pavillon d'Etiolles

25 Avenue de la fontaine au Soulier

91450 ETIOLLES

Tél.: 01 60 75 79 10

TARIF 2024-2025

EQUITATION – Forfaits trimestriels (12 cours par trimestre)

Cotisation			110 €
Forfait Galop 1/2	Forfait : 235 €	Subv. : 117.50 €	A payer : 117.50 €
Forfait Galop 3/4	Forfait : 255 €	Subv. : 127.50 €	A payer : 127.50 €
Forfait Galop 5/7	Forfait : 280 €	Subv : 140.00 €	A payer : 140.00 €



Centre Equestre La Courbette

1 rue du Facteur cheval,

91790 BOISSY SOUS ST YON

Tél.: 01 64 91 31 14

https://www.lacourbette.fr/

TARIF 2025-2026

FORFAITS Annuels				
Forfait Poney	790 €	Subv.: 395.00 €	A payer : 395.00 €	
Forfait Cheval	1 480 €	Subv: 740.00 €	A payer : 740.00 €	



Montgeron Equitation

16 Avenue Maréchal Foch

91 MONTGERON

Tél.: 01 69 83 15 82

http://montgeron-equitation.fr/

TARIFS 2025- 2026

EQUITATION CHEVAL OU PONEY (Forfaits Annuels)			
+ 18 ANS	Annuel : 1 008 €	Subv. : 504 €	A payer : 504.00 €
1 cours par semaine			
- 18 ANS et Etudiants	Annuel : 951 €	Subv. : 475.50 €	A payer : 475.50 €
1 cours par semaine			
EQUITATION SHETLAND (Forfaits Annuels)			
SHETLAND	Annuel : 771 €	Subv. : 385,50 €	A payer : 385.50 €
1 cours par semaine			



Ecurie de la Tour

Route de Corbeil

91250 TIGERY

Tél.: 06 16 54 30 13 https://ecuriedelatour.fr/

TARIF 2025-2026

Cotisation Centre Equestre			
Cotisation (3 - 5 ans)			50 €
Cotisation (6 - 12 ans)			100 €
Cotisation (13-17 ans)			110 €
Cotisation Adultes			120 €
FORFAITS Annuels			
Forfait Baby Poney	540 €	Subv. : 270.00 €	A payer : 270.00 €
Forfait (6 – 12 ans)	630 €	Subv : 315.00 €	A payer : 315.00 €
Forfait (13 – 17 ans) *	720 €	Subv.: 360.00 €	A payer : 360.00 €
Forfait (Adultes) *	900 €	Subv.: 450.00 €	A payer : 450.00 €



Varennes Equitation

44 Rue Boieldieu

91480 VARENNES JARCY

Tél.: 06 83 08 83 47

https://www;varennes-equitation.fr/

TARIF 2025-2026

FORFAITS Annuels			
Forfait Baby Poney	545 €	Subv. : 272.50 €	A payer : 272.50 €
Forfait Shetland	715 €	Subv: 357.50 €	A payer : 357.50 €
Forfait (-18 ans)	905 €	Subv.: 452.50 €	A payer : 452.50 €
Forfait (Adultes)	994 €	Subv.: 497.00 €	A payer : 497.00 €



Les Ecuries BADIER

Route Villeneuve,

91580 AUVERS-SAINT-GEORGES

TARIF 2025-2026

FORFAITS Annuels			
Forfait Baby Poney	420 €	Subv. : 210.00 €	A payer : 210.00 €
Forfait Poney	690 €	Subv : 345.00 €	A payer : 345.00 €
Carte de 10 h	260 €	Subv. : 130.00 €	A payer : 130.00 €

DEPARTEMENT 92



PONEYLAND

77 Rue Roger Salengro

92160 ANTONY

Tél.: 01 46 68 05 76

http://www.poneyland.com/

TARIF 2024-2025

FORFAIT ANNUEL

(3- 5 ans) 1h	499.00 €	Subv. : 249.50 €	A payer : 249.50 €
6 - 17 ans 1h	729.00 €	Subv. : 364.50 €	A payer : 364.50 €
+ 18 ans 1h	859.00 €	Subv. : 429.50 €	A payer : 429.50 €

DEPARTEMENT 94



Centre Equestre U.C.P.A.

Avenue des Bruyères

94440 MAROLLES EN BRIE

Tél.: 01 45 95 27 27

TARIFS 2025 -2026

EQUITATION PONEY et CHEVAL ENFANT DE 6 ans et +, Ados et Adultes (forfait annuel)			
Kid Poney (4 – 5 ans)	Annuel: 450 €	/	A payer : 225.00 €
Poney	Annuel: 796 €		A payer : 398.00 €
Cheval	Annuel : 1 080 €	Subv. : 540.00 €	A payer : 540.00 €

Modalités d'inscription Pour la section « Equitation » de Safran Sports Corbeil

Vous souhaitez pratiquer l'équitation en loisirs ou en activités sportives, que vous soyez débutant ou cavalier expérimenté, vous pouvez rejoindre la section Equitation de Snecma Sports Corbeil.

Pour bénéficier, d'un subventionnement sur votre activité équestre, des conditions d'inscription obligatoires sont nécessaires et indispensables :

1/ Choisissez parmi les centres équestres partenaires, celui qui vous convient :

SSC Equitation a sélectionné pour vous des centres équestres partenaires, qui vous permettent de pratiquer cette activité dans la région. (Voir la liste des partenaires au bureau des sports SSC)

N'hésitez pas à vous rendre sur place, prendre contact avec les animateurs, les moniteurs, détaillez les installations, assistez à des cours en tant que public. Cela vous permettra de vous faire une première idée, surtout si vous êtes débutant.

2/ Inscrivez-vous auprès du centre équestre que vous aurez sélectionné :

Lors de cette inscription, vous devrez indiquer que vous venez de la part de « Safran Sports Corbeil » Le moniteur vous proposera des créneaux horaires de « reprise » (entrainement). SSC ne subventionne qu'une heure de reprise par semaine, avec un maximum de 40 heures par an. Ces entrainements, seront facturés sous forme de forfait trimestriel.

Vous ne devez rien payé au centre équestre. Les factures doivent être impérativement adressées à « SSC Equitation ». Si vous avez effectué des paiements à votre centre équestre (cotisation, cours, etc.) merci d'en avertir SSC, pour éviter les doubles facturations. Vous ne serez pas subventionné sur ce que vous aurez payé directement au centre équestre.

3/ Inscription au club de SSC :

A chaque rentrée, renouveler ou prenez votre adhésion sur l'application « Mon Club », pour le paiement, rendez-vous au bureau des sports de SSC, ouvert tous les jours de 11h30 à 14h30.

Munissez-vous de votre chéquier (ou CB) et d'un certificat médical qui doit porter obligatoirement la mention « pas de contre-indication à la pratique de l'équitation en compétition ».

Ce certificat médical est obligatoire pour la pratique de la compétition. Il nous permet de prendre votre licence annuelle auprès de la Fédération Française D'Equitation (FFE), et ainsi de bénéficier de l'assurance fédérale pour votre activité.

Votre licence FFE doit être impérativement prise par SSC, et non par votre centre équestre. C'est le seul lien d'appartenance à SSC, qui vous permet de bénéficier de la subvention.

Si vous êtes déjà licencié FFE, un formulaire type de certificat médical est disponible sur le site de la FFE. (www.ffe.com) Il peut vous être imprimé au bureau des sports SSC.

Vous devrez vous acquitté d'un premier paiement de :

Jeunes (−18ans): 25 € (licence FFE) + 2 € (cotisation SSC) + 20 € (Cotisation Section Equitation) = 47 € Adultes (+18ans): 36 € (licence FFE) + 2 € (cotisation SSC) + 20 € (cotisation Section Equitation) = 58 €

4/ Paiement des forfaits trimestriels :

En fonction des tarifs que les centres équestres nous ont transmis en début de saison, SSC applique une subvention de 50% sur le forfait trimestriel d'une heure de reprise par semaine. (Soit maxi 40 heures/an) Dès que nous recevons les factures des centres équestres, une facture vous sera adressée ainsi qu'un RIB, pour effectuer un virement. Lors de ces virements, indiquer dans l'intitulé, le centre équestre ainsi que le trimestre. La subvention ne concerne que les forfaits trimestriels. Il n'y a pas de subventions sur la cotisation club, cours individuels, stage, passage de galop, activités annexes.

Tout retard de paiement, pourra entrainer une suppression de la subvention.

5/ Paiement des forfaits annuels :

En fonction des tarifs que les centres équestres nous ont transmis en début de saison, SSC applique une subvention de 50% sur le forfait trimestriel d'une heure de reprise par semaine. (Soit maxi 40 heures/an) Dès que nous recevons les factures des centres équestres, une facture vous sera adressée ainsi qu'un RIB. Il est tout à fait possible de régler en plusieurs fois. Nous vous demanderons de nous transmettre votre échéancier. Lors de ces virements, indiquer dans l'intitulé, le centre équestre ainsi que le forfait (Poney-Cheval...). La subvention ne concerne que les forfaits trimestriels.

Il n'y a pas de subventions sur la cotisation club, cours individuels, stage, passage de galop, activités annexes.

6/ Subvention des compétitions sportives :

SSC Equitation présente chaque année des compétiteurs dans différentes épreuves officielles.

Nous sommes affiliés au CLEE (Comité de Liaison Equitation Entreprises) qui réunit une vingtaine d'associations sportives équestres liées à des grandes entreprises de la région parisienne (SFR, Dassault, Renault, CEA, IBM, MBDA, etc.). Des épreuves de CSO (Concours Saut d'Obstacles) et de Dressage y sont organisées.

SSC recherche activement des cavalier(e)s susceptibles de faire ces compétitions. Il faut avoir un galop 4 minimum, et avoir une expérience de compétition dans l'épreuve présentée. Si vous êtes intéressés pour faire des concours, merci de vous faire connaître auprès du bureau des sports, ou d'un représentant de la section Equitation.

Uniquement en cas de participation aux CLEE, des cavalier(e)s de la section, ont la possibilité de faire des concours officiels (référencés dans le Bulletin Officiel fédéral) avec leur centre équestre. Si ces cavaliers compétiteurs veulent représenter le club SSC, et obtenir une subvention sur l'engagement dans ces concours officiels, il faut que l'engagement soit fait par la section SSC Equitation. Si vous êtes intéressé, merci de vous faire connaître auprès d'un représentant de la section Equitation.

Voici les modalités :

Nombre de CLEE participés	Nbre de concours subventionnés	Montant max subventionné
4	12	600 €
3	9	450 €
2	6	300 €
1	3	150 €

Aucun engagement à un concours ne sera subventionné sans l'accord préalable du bureau de la section Equitation.

7/ Information - Section Equitation :

Pour toutes questions sur le fonctionnement de la section, sur les paiements, sur les engagements compétitions, ou tous autres problèmes avec votre centre équestre, les représentants de la section sont à votre écoute.

RESPONSABLE	E-Mail
Chloé LE MELLEDO	sscequitation@gmail.com
José LOPEZ	
Sophie PENEL	

Vous pouvez également, vous rendre, au bureau de sports de SSC, ouvert tous les jours de 11h30 à 14h30. Pour le paiement CB ou Virement. Pour toutes autres questions, vous pouvez les transmettre aux représentants de la section : sscequitation@gmail.com

N'oubliez pas que Les représentants sont bénévoles pour vous accompagner dans la pratique de votre activité subventionnée. Merci de votre tolérance sur les petits aléas inhérents à la gestion par des bénévoles.









